

J'estime que le ministre de l'Agriculture occupe une position de choix dans le cabinet. Il devient difficile au profane ou au citoyen ordinaire de mesurer exactement l'importance de son ministère et de savoir combien de services il a sous sa direction. Tout membre de la Chambre, qu'il soit de l'opposition ou du côté du Gouvernement, conviendra certainement que le ministre de l'Agriculture a rempli ses fonctions avec diligence et sincérité; qu'il a préconisé une régie stabilisée des prix de nature à procurer et garantir au producteur primaire un marché qui aura sa confiance pour quelques années encore.

J'énumérerai quelques-uns des services du ministère de l'Agriculture afin de donner une idée de l'étendue de la tâche que doit abattre le ministre. Ce sont l'office des produits alimentaires agricoles, la commission des prix, l'Office du ravitaillement en produits agricoles, la commission de la viande, la commission des produits spéciaux, le service scientifique, la division de la pathologie animale, la division des recherches sur les maladies, la bactériologie, la botanique et la phytopathologie, la chimie, l'entomologie, la division de la protection des plantes, les fermes expérimentales, l'assistance à l'agriculture des Prairies, le service de la production, la division du bétail et de l'aviculture, les services des marchés et de la consommation. Je pourrais continuer presque à l'infini. Tous ces services sont efficacement administrés pour le bien du pays tout entier, sous la surveillance du ministre de l'Agriculture. Certains de ses critiques feraient beaucoup mieux, me semble-t-il, de retourner dans leurs circonscriptions pour y exposer la vérité sur la besogne remarquable accomplie par le ministre de l'Agriculture dans l'intérêt de tout le Canada.

La bourse des céréales de Winnipeg vient de lancer un mouvement destiné à braver la politique de régie des prix. On a dépensé l'argent sans compter à l'exécution d'un programme de publicité intitulé: "Qui ose parler en votre nom, monsieur le cultivateur des Prairies?" préconisant des prix relevés à un niveau équivalent à celui d'autres pays. Pendant combien de temps les cours resteraient stables, dût-on abandonner la régie à cet organisme? Pendant combien de temps l'ont-ils été après la première Grande Guerre? Il semblerait que la Bourse lance un défi au Gouvernement qui préconise un programme de stabilisation à longue échéance. J'espère que le cultivateur de l'Ouest se rendra compte des faits que masque cette publicité et que ceux qui ont vendu leurs céréales par l'entremise de la Commission canadienne du blé comprendront quels efforts ont tentés les syndicats du blé et les autres coopératives, afin de stabiliser le marché. J'espère également qu'il ne perdra pas de vue,

[M. Sinnott.]

qu'il n'oubliera pas les versements compensateurs qu'il a reçus et qu'il reçoit encore du Gouvernement actuel.

Je désire citer quelques chiffres d'un tableau que voici, afin d'indiquer ce qu'a reçu le cultivateur de l'Ouest, depuis 1943, en primes à la réduction des emblavures:

	1943	1944	1945
Manitoba	\$ 5,053,000	\$ 706,000	\$ 133,000
Saskatchewan	17,091,000	5,341,000	262,000
Alberta	8,872,000	2,934,000	427,000

Et, maintenant, les versements d'assistance à l'agriculture des Prairies:

	1944	1945
Manitoba	\$ 17,000	\$ 164,000
Saskatchewan	6,907,000	2,633,000
Alberta	2,533,000	2,815,000

Voilà une aide imposante que le Gouvernement a consentie à ces provinces, mais que quelques-unes d'entre elles ne savent pas apprécier. Personne n'aimerait plus que le Gouvernement actuel de voir tous les produits et les céréales commander des prix plus élevés, mais si nous voulons que nos clients achètent chez nous pendant une longue période, il nous faut rendre les prix assez intéressants pour décourager ces pays de produire des céréales afin de pouvoir de notre côté acheter leurs denrées.

Voyons un peu la tendance à l'inflation qui existe dans les autres pays. Prenez les Etats-Unis et même l'Angleterre. Les petits salariés y ont beaucoup de peine à se tirer d'affaire.

J'aimerais maintenant dire un mot de la conférence fédérale-provinciale. Il y a environ trois ans, on a soumis un plan à tous les gouvernements provinciaux et aux municipalités concernant la période de reconversion d'après-guerre. C'était conforme à certains plans et on fit des préparatifs en conséquence. On tint par la suite la première réunion de la conférence fédérale-provinciale qui a abouti à un échec. Puis une deuxième conférence ne donna pas de meilleurs résultats, et au cours d'une troisième réunion, deux des neuf provinces consentirent à accepter les propositions du Dominion.

J'ai à la main un article de la *Free Press* de Winnipeg dans lequel on dit que le Manitoba a maintenant accepté les propositions du Dominion, et où M. Garson déclare regretter que toutes les provinces n'aient pas accepté les propositions fédérales au mois d'avril. Voici comment il s'est exprimé:

Cependant, les Canadiens devraient se rendre compte que les propositions contenues dans le discours du budget sont beaucoup moins avantageuses que les propositions modifiées présentées par le Dominion lors de la conférence d'avril et que le Manitoba et quelques provinces avaient acceptées alors tandis que certaines autres les rejetaient. Les propositions fédérales du mois d'avril comportaient un plan de coordination des programmes du Dominion et des provinces